

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 mai 2024

---

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET  
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 4047

présenté par  
Mme Thomin

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 10 par les mots :

« et la déprise de l'agriculture bocagère ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à intégrer la notion de lutte contre la déprise de l'agriculture bocagère parallèlement à celle de préservation de la surface agricole et de lutte contre la décapitalisation de l'élevage.

Malgré les politiques de remembrement de la deuxième moitié du vingtième siècle, l'agriculture bocagère, emblématique de l'agriculture du Grand Ouest, est fortement liée à la pratique de l'élevage.